

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024

Monsieur Stéphane DUPONT-FERRIER **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 2 juillet 2024.**

Les membres du conseil municipal doivent se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 2 juillet 2024. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Bernard DURAND

Intercommunalité

Délibération : Rapport du mandataire de la ville du Fontanil-Cornillon au sein de la SPL ALEC Grande Région Grenobloise – Exercice 2023

Délibération adoptée à l'unanimité

Monsieur Stéphane DUPONT-FERRIER

Urbanisme

Délibération : Acquisition de deux bâtiments dénommés « Maison Rey » et « Salle Play Bach »

Délibération adoptée à l'unanimité

Monsieur Stéphane DUPONT-FERRIER

Urbanisme

Délibération : Carrefour rue du Lanfrey-Route de Lyon : création d'une « oreille » et rue du Palluel : aménagement d'un trottoir – Versement d'un fonds de concours à GRENOBLE ALPES METROPOLE

Délibération adoptée à l'unanimité

Monsieur Stéphane DUPONT-FERRIER

Finances

Délibération : Admission en non-valeur

Délibération adoptée à l'unanimité

Monsieur Stéphane DUPONT-FERRIER

Bâtiments

Délibération : Conventions d'objectifs et de moyens de mise à disposition de l'équipement Atrium

Déport de Vincent CORBASSON

Délibération adoptée à l'unanimité par 21 voix pour

Monsieur Stéphane DUPONT-FERRIER

Bâtiments

Délibération : Convention de mise à disposition de la Galerie d'Exposition Atrium

Délibération adoptée à l'unanimité

Monsieur Stéphane DUPONT-FERRIER

Personnel

Délibération : Protection sociale complémentaire prévoyance – Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG38

Délibération adoptée à l'unanimité

Monsieur Stéphane DUPONT-FERRIER

Personnel

Délibération : Modalités du temps partiel

Délibération adoptée à l'unanimité

Monsieur Stéphane DUPONT-FERRIER **Personnel**

Délibération : Modification du tableau des emplois – Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet

Délibération adoptée à l'unanimité

Monsieur Stéphane DUPONT-FERRIER **Personnel**

Délibération : Modification du tableau des emplois – Création d'un poste d'éducation de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps non complet dans le cadre de l'avancement de grade 2024

Délibération adoptée à l'unanimité